

22.6 Passif éventuel du gouvernement du Canada, années terminées le 31 mars 1977 et 1978 (en dollars) (fin)

Détail	1977 ^f		1978	
	Montant de la garantie	Montant du passif éventuel	Montant de la garantie	Montant du passif éventuel
Autres garanties et passif éventuel en cours (fin)				
Engagement au titre de l'assurance et des garanties aux termes de la Loi sur l'expansion des exportations	1,750,000,000	1,037,149,000	3,750,000,000	1,512,038,000
Assurance relative aux obligations financières contractées par des sociétés aériennes à l'égard du de Havilland DHC-7	—	—	130,000,000	—
Indemnisation des fournisseurs du vaccin contre la grippe porcine — Crédit 26b de la Loi n° 5 de 1976 portant affectation de crédits	1,800,000	1,800,000	—	1,800,000
Assurance en prévision des accidents aux installations nucléaires aux termes de l'accord de réassurance de la responsabilité nucléaire afférent à l'article 15 de la Loi sur la responsabilité nucléaire	—	—	—	923,767,000
Litige en attente relativement à l'écrasement d'un Boeing 737 le 11 février 1978 à Cranbrook (C.-B.)	—	—	—	10,000,000
Allocations de traitement impayées — Affaires des anciens combattants	—	—	5,200,000	5,200,000
Total, passif éventuel	31,124,563,105	18,812,800,494	34,325,190,966	23,736,260,810
Prêts effectués par des institutions prêteuses agréées aux termes de la Loi nationale sur l'habitation avant 1954	Non précisé	Indéterminé	Non précisé	Indéterminé
Garanties de recettes aux propriétaires de logements à loyer modique ^g	Non précisé	Indéterminé	Non précisé	Indéterminé

^fLivre sterling convertie en dollars canadiens au taux de change de \$2.1093 en vigueur le 31 mars 1978 (\$1.8127 le 31 mars 1977).
^gSoldes au 1^{er} janvier 1977 et 1978. ^hLe passif est fonction du taux de change en vigueur le 15 juin 1977. ⁱLe passif comprend EU\$91,788,671 convertis en dollars canadiens au taux de change de \$1.1322 en vigueur le 31 mars 1978. ^jAu 31 décembre 1976 et 1977. ^kD'après les déclarations des prêteurs agréés au 31 décembre 1976 et 1977. ^lComprend le passif éventuel au titre des paiements de remplacement aux provinces non participantes. ^mAu 31 décembre 1977, la Société centrale d'hypothèques et de logement détenait un Fonds de garantie de loyer d'un montant de \$9,438,000 (31 décembre 1976, \$8,832,000) destiné au règlement des réclamations. Le dernier contrat de location a expiré en 1975.

22.7 Dette publique du gouvernement du Canada et paiements d'intérêts y afférents, années terminées le 31 mars 1973-78

Année terminée le 31 mars	Dette brute \$ millions	Actif productif net \$ millions	Dette nette \$ millions	Dette nette par habitant ¹ \$	Augmentation ou diminution de la dette nette durant l'année \$ millions	Intérêts payés sur la dette \$ millions	Intérêts payés par habitant ² \$
1973	51,716	34,260	17,456	790.03	-481	2,105	96.43
1974	55,557	37,429	18,128	807.65	+672	2,549	115.36
1975	62,696	43,421	19,275	847.72	+1,147	3,164	138.78
1976	59,802	36,506	23,296	1,013.20	+4,022	3,908	169.97
1977	67,075	37,489	29,586	1,270.27	+6,290	4,714 ^f	202.39 ^f
1978	80,048	40,426	39,622	1,687.48	+10,036	5,540	235.94

¹D'après les estimations officielles de la population au 1^{er} juin de l'année indiquée.

²D'après les estimations officielles de la population au 1^{er} juin de l'année précédant immédiatement l'année indiquée.

22.8 Recettes fiscales (après remboursements) provenant des perceptions du ministère du Revenu national (Impôt), années terminées le 31 mars 1974-78 (en milliers de dollars)

Année terminée le 31 mars	Impôt sur le revenu ¹			Total	Impôt sur les biens transmis par décès et droits de succession ²	Total des perceptions
	Particuliers ³	Corporations	Impôt remboursable spécial			
1974	13,967,315	4,087,710	-396	18,054,629	39,117	18,093,746
1975	17,880,320	5,386,385	—	23,266,705	24,701	23,291,406
1976	20,013,553	6,610,695	—	26,624,248	—	26,624,248
1977	23,162,330	5,958,811	—	29,121,141	—	29,121,141
1978	23,604,307	6,625,836	—	30,230,143	—	30,230,143

¹Comprend les transferts au Fonds de sécurité de la vieillesse.

²Comprend l'impôt de retenue des non-résidents et les cotisations au Régime de pensions du Canada effectuées par les employeurs, les salariés et les travailleurs autonomes et les primes d'assurance-chômage.

³Comprend l'impôt fédéral sur les biens transmis par décès ainsi que les droits de succession et l'impôt sur les donations perçus pour le compte de certaines provinces.